

Mon Petit Placement lève 6,5 millions d'euros pour démocratiser l'investissement

Après quelques mois difficiles, Mon Petit Placement retrouve un nouveau souffle. La fintech lyonnaise a choisi de se rapprocher d'un corporate, acteur peu connu, mais historique du secteur : La France Mutualiste.

Temps de lecture : minute

17 octobre 2023

Créée en 2017 par Thomas Perret et Thibault Jaillon, Mon Petit Placement vise à démocratiser l'investissement financier auprès des particuliers. En quelques années, la fintech d'origine lyonnaise a réussi à s'imposer comme un acteur de référence sur le créneau de l'épargne des particuliers. Elle annonce aujourd'hui avoir bouclé un nouveau tour de table de 6,5 millions d'euros, mené par La France Mutualiste, aux côtés de ses investisseurs historiques, parmi lesquels on retrouve Bpifrance et Insurtech Capital.

C'est donc un corporate qui mène le tour, qui plus est relativement peu connu du grand public. « *Dans le contexte actuel, il était difficile pour une fintech B2C qui n'est pas à l'équilibre de lever auprès des VC traditionnels. Nous avons donc deux possibilités, se limiter à nos acteurs historiques et revoir nos ambitions à la baisse, ou nous tourner vers un corporate. La France Mutualiste est peu connue, car c'est un acteur de niche, dédié aux anciens combattants et militaires, mais elle a 130 ans d'existence et gère 8 milliards d'euros. Elle investit aujourd'hui 5 millions d'euros, représentant environ 18% de notre capital* », nous confie Thomas Perret, président et fondateur de Mon Petit Placement. « *Sur les derniers*

tours de financement, nous avons pas mal de dette bancaire. Quand la fin de la fête arrive, c'est assez pénalisant, nous avons essayé d'assainir tout cela », ajoute-t-il.

Mon Petit Placement vise l'équilibre financier pour 2025

Après un passage à vide, Mon Petit Placement s'autorise à revoir ses ambitions à la hausse et à viser l'équilibre financier pour 2025. « *Nous avons enchaîné des mois compliqués, comme nous sommes vite sortis du bois, tous les contrôles des régulateurs sont arrivés en même temps. Le retournement du marché du VC que nous n'avions pas assez anticipé, ne nous a pas permis de nous renflouer à temps et nous avons donc dû faire un plan social et nous séparer de quinze personnes. Malgré cela, nous n'avions toujours pas de piste concrète et nous avons donc dû entrer en conciliation », confie Thomas Perret.*

Mais aujourd'hui, l'avenir semble à nouveau sourire à la fintech lyonnaise. « *Avec La France Mutualiste, nous pouvons nous donner les moyens de nos ambitions. En parallèle, la restructuration que nous avons opérée nous a permis de largement baisser nos coûts. De plus, pour ne pas être totalement tributaire des marchés, nous avons aussi développé plus de produits à rendement garanti, permettant aussi de garantir nos commissions de performance. Sur les rétrocessions, nos encours aujourd'hui portés à 115 millions d'euros vont aussi nous permettre d'atteindre cet équilibre », avance Thomas Perret.*

Des synergies entre la startup et le grand groupe

Cette levée de fonds concrétise le rapprochement de deux acteurs animés par des missions communes. Au-delà de la levée de fonds, des

synergies entre la startup et le grand groupe doivent être créés. Mon Petit Placement distribuera les produits d'assurance-vie et PER de La France Mutualiste dès 2024. De son côté, La France Mutualiste bénéficiera du partage d'expertise de Mon Petit Placement en matière de digitalisation et pourra ainsi développer ses canaux digitaux. « *La moyenne d'âge de leurs clients est aujourd'hui de 76 ans et ils n'ont que des agences physiques. Ils avaient donc besoin d'un acteur comme nous pour rajeunir leur base clients et digitaliser leurs canaux de distribution* », commente Thomas Perret.



À lire aussi

Maddyness publie l'édition 2023 du panorama Fintech & Assurtech des startups early stage



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Manon Triniac